

FCP AI IMTIEZ



LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT
Intermédiaire en Bourse

Renseignements généraux :

Ce fonds commun de placement a pour but la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières. Le montant initial de ce fonds est de 500 000 dinars réparti en 5 000 parts de 100 dinars chacune souscrites et libérées en totalité et en numéraire. Le nombre total de parts est susceptible d'augmentation résultant de l'émission de nouvelles parts.

Adresse : Boulevard de la Terre Centre Urbain
Nord 1082 Tunis

Téléphone : +216 71 822 555

Politique d'investissement :

Placer au maximum 80% de l'actif en actions de sociétés cotées en bourse dont 5% de l'actif en titres d'OPCVM et au minimum 20% en liquidité et quasi liquidité (titres de créances à CT, DAT, dépôts à vue etc.)

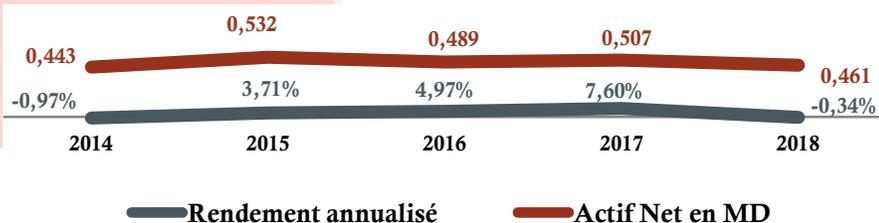
Orientation de placement :

L'orientation de placement des fonds à gérer est guidée par l'objectif de maximisation du rendement des placements devant au moins égaliser celui de l'indice boursier TUNINDEX et tout en veillant à investir dans des titres présentant un niveau de risque modéré et une liquidité suffisante.

Frais de souscription et de rachat :

Les opérations de souscription et de rachat à FCP « IMTIEZ » se font sans frais. Toutefois, pour tout rachat intervenant avant 3 mois de placement, il sera prélevé un droit de sortie de 1% du montant du rachat.

Couple (Performance / Actif) du fonds :



Principales positions :

| | % Actif | Performance 2017 | Performance 2018 | Div Yield 2018 e |
|--------------|---------|------------------|------------------|------------------|
| NBL | 9,277% | -16,4% | 16,6% | 7,4% |
| SIAME | 8,532% | 3,3% | 9,5% | 3,9% |
| BNA | 8,186% | 28,7% | 35,1% | 0% |
| UIB | 7,566% | 26% | 7,35% | 2,8% |
| ATB | 7,013% | -2,4% | -7,82% | 6,3% |

Création : 01/07/2011

Actif Net : 464 414,634 TND

VL unitaire : 86,693 TND

NB Parts : 5 357

Périodicité VL : Quotidiennement

Gérants : TSI

Dépositaire : Tunisian Saudi Bank (TSB)

Durée minimale de placement recommandée : 12 mois minimum

Législation applicable : Loi 2001-83 du 24/07/2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectifs (OPC)

Composition de l'actif au 31/12/2018

